

Communiqué de presse du 2 décembre 2011

**Évaluation des Enseignants :
le Sgen-CFDT obtient la suspension du projet de décret**

Dans le cadre de la loi sur la rénovation du dialogue social, conformément à la déclaration intersyndicale du 22 novembre dernier, le Sgen-CFDT a demandé et obtenu du ministère de l'éducation nationale l'ouverture de négociations sur l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Dans son courrier à la fédération des Sgen-CFDT, le ministère affirme que son projet n'est qu'une « base de proposition ouverte » et se dit prêt à « discuter des propositions alternatives des organisations syndicales »

D'ores et déjà, le Sgen-CFDT a obtenu la certitude que les menaces sur le blocage de l'avancement jusqu'en 2015 sont levées.

Le Sgen-CFDT a également obtenu la mise en place d'un agenda social sur cette négociation qui pourrait déboucher sur un texte soumis à la signature des organisations syndicales représentatives.

Il souhaite que toutes les organisations syndicales représentatives en fassent de même et participent aux négociations.

Historiquement opposé à l'inspection individuelle, le Sgen-CFDT, qui ne se satisfait ni du projet actuel ni du statu-quo, considère qu'il a obtenu un résultat qu'il convient d'acter. En conséquence, dans l'intérêt des personnels, il décide de suspendre son appel à la grève du 15 décembre 2011 et d'entrer dans les négociations.

Le Sgen-CFDT appelle les personnels à la vigilance. Il sera exigeant pendant ces négociations, en particulier sur la place des personnels d'encadrement dans l'évaluation des personnels, sur la nécessaire déconnexion de l'évaluation et de l'avancement, pour que tous les personnels soient gagnants. Il ne préjuge pas de l'issue de ces négociations et ne s'interdit aucun recours à l'action, si cela s'avère nécessaire.